

Événements by Hiscox

L'Assurance des Événements

Organiser un événement, que ce soit un salon professionnel, une conférence-débat, une exposition ou un mariage, implique des engagements humains et financiers importants. Il est essentiel que vous disposiez de la bonne assurance.



L'organisation d'un événement est par nature risquée et vous en avez conscience.

Vous prenez des risques et redoutez par-dessus tout l'annulation de votre événement.

Notre enquête, menée en janvier 2007 auprès de 200 acteurs du secteur, montre que vous êtes 45% à avoir annulé au moins un événement et, malgré cela, plus de 50% à ne pas vous assurer.

Mais l'expérience montre qu'assurer votre événement peut vous éviter beaucoup de désagréments, notamment d'importants frais liés à son annulation.

Aujourd'hui, il existe des solutions simples pour assurer les risques liés à l'organisation de votre événement.

Pourquoi Hiscox ?

Hiscox répond aux besoins des organisateurs d'événements, exposants et participants depuis plus de 30 ans. 3^{ème} assureur mondial, spécialistes dans ce domaine, nous vous proposons des contrats d'assurance compétitifs ainsi qu'un service sur mesure.

Présent dans 12 pays, Hiscox est un groupe international d'assurances spécialisées coté sur le London Stock Exchange. Hiscox est reconnu comme un acteur majeur sur les marchés de l'assurance des objets d'art et des patrimoines de valeur, de la responsabilité civile professionnelle, du terrorisme ou encore des risques spatiaux.

Hiscox France propose des produits sur mesure destinés à garantir les résidences de standing, les collections d'objets d'art, les événements, les professionnels de l'art, les matériels et équipements, la responsabilité civile professionnelle des entreprises de conseil ainsi que la responsabilité des dirigeants.

Vous êtes couverts ?

Notre couverture s'articule autour de trois garanties principales : annulation, dommages matériels et responsabilité civile organisateur.

Nous adaptons votre contrat d'assurance pour qu'il corresponde parfaitement à votre événement et que vous soyez couverts à la hauteur de vos besoins.

Annulation

Nous vous remboursons les frais que vous engagez en cas d'annulation de votre événement.

Par exemple :

- si un incendie se déclare la veille de l'ouverture de votre événement et qu'il n'est pas envisageable de poursuivre,
- si l'intervenant majeur de votre conférence est dans l'impossibilité d'y participer,
- mais également en cas de coupure d'électricité, d'intempéries, de grèves ou d'actes de terrorisme.

Dommages matériels

Nous vous garantissons contre les dommages causés aux matériels et équipements qui vous appartiennent, que vous louez ou qui vous sont confiés.

Par exemple :

- si vos matériels de sonorisation et d'éclairage sont endommagés suite à une surtension,
- si la structure légère que vous louez est endommagée suite à un coup de vent,
- si les écrans plasmas installés sur le site ont été volés pendant la nuit.

Responsabilité civile organisateur

Nous garantissons votre responsabilité civile pour des dommages que vous ou vos préposés pourriez causer à des tiers.

Par exemple :

- si un rail d'éclairage se décroche et blesse des spectateurs,
- si un de vos employés endommage le site où l'événement se déroule.

Espèces et valeurs

Nous pouvons garantir la perte ou le vol d'espèces lors de l'événement et en cours de transport.

Garantie des participants

Nous pouvons également garantir les participants à l'événement :

- s'ils sont obligés d'annuler leur participation,
- s'ils subissent un dommage corporel au cours de l'événement.

Un service sur mesure

Nous vous accompagnons dans le montage de vos projets événementiels.

C'est l'essence de notre métier : **anticiper les imprévus, évaluer leurs impacts et prendre en charge vos sinistres**. Et c'est pour vous l'assurance de gagner en sérénité et de protéger efficacement votre activité à moindre frais.

Nous vous aidons à **mieux évaluer les risques de vos événements en amont** (degré de risque, sensibilité de l'environnement, gestion des prestataires) pour vous permettre de prendre une longueur d'avance.

En cas d'imprévus lors de l'événement, vous êtes en contact permanent (7j/7 au 0825 801 529) avec un expert Hiscox qui vous conseille. Il peut être dépêché sur place pour vous permettre de prendre du recul par rapport aux risques encourus, pour trouver des solutions adaptées et prendre la bonne décision en cas de problème.

En cas de sinistre, un service rapide et efficace est essentiel. Nous prenons immédiatement la situation en main, avant même que vous ayez envisagé de formaliser votre demande d'indemnisation.

Pour en savoir plus ?

Cette fiche est un résumé non exhaustif. Pour de plus amples informations sur Evénements by Hiscox, contactez votre courtier.